

### La Métropole du Grand Paris (MGP)

L'adoption de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a créé un nouvel édifice institutionnel. Depuis le 1er janvier 2016, la Métropole du Grand Paris (MGP) réunit dans une même entité Paris et les communes de petite couronne et quelques villes limitrophes. Elle se compose en 12 établissements publics territoriaux (EPT). La commune de Chevilly-Larue dispose d'un siège parmi les 209 conseillers métropolitains et de 2 sièges parmi 92 conseillers territoriaux.

#### Chiffres clés

- 7 millions d'habitants
- 814 km<sup>2</sup> soit 7 fois la superficie de Paris
- 4,1 millions d'emplois, 1er pôle d'emplois en Europe
- 46,8 millions de visiteurs par an, 1ère destination au monde
- 450 000 emplois dans le secteur des industries créatives
- 7 entreprises franciliennes sur 10 sont créées sur le territoire de la métropole

### L'Etablissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre (EPT 12)

Au sein de la Métropole du Grand Paris, l'Etablissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre (EPT 12) réunit 24 communes et 700 000 habitants. Stéphanie Daumin et André Deluchat y représentent la commune en tant que conseillers territoriaux (sur 92 sièges). La Maire de Chevilly-Larue a été désignée première Vice-Présidente de l'EPT Grand Orly Seine Bièvre, en charge de la gestion et la valorisation des déchets, de la transition énergétique et des enjeux aéroportuaires.

#### Les compétences des Établissements publics territoriaux (EPT) :

- Gestion des déchets ménagers et assimilés
- Assainissement et eau
- Plan climat air-énergie
- Plan local d'urbanisme
- Action sociale d'intérêt territorial
- Politique de la ville
- Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial

<http://www.grandorlyseinebievre.fr/>

@ CONTACTEZ-NOUS

**MAIRIE DE CHEVILLY-LARUE**

88 Avenue Du Général De Gaulle  
94 669 Chevilly-Larue Cedex

☎ 01 45 60 18 00

📠 01 49 78 01 36

